



REVUE DE PRESSE DU 22/12/2016

- 1- C'est la compagnie algéro-française dans le cadre des 51/49% qui a remporté hier le contrat d'assurance des personnes de Sonatrach. La cérémonie d'ouverture des plis des offres financières du contrat d'assurance a eu lieu hier après l'annulation de la séance de lundi. AXA a décroché le contrat pour lequel cinq autres compagnies d'assurance des personnes (AP) étaient en concurrence. Elles avaient toutes soumissionné. Dès le dépôt des offres, il y avait des craintes d'une éventuelle sous-tarification de l'offre financière des filiales d'assurance des personnes mais ces soupçons sont évacués. Sonatrach/SPA propose un contrat d'assurance d'un demi-milliard de dinars et si ses deux filiales (travaux au puits et forage) adhèrent au contrat, la prime sera d'un milliard de dinars.

- 2- Le projet de loi prévoit des mécanismes de financement plus souples pour les entreprises afin de créer et commercialiser leurs produits. L'Etat s'engagera à accompagner les petites et moyennes entreprises pour faire leur bout de chemin. Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb a réitéré la volonté de l'Etat à soutenir les petites et moyennes entreprises pour surmonter toutes les difficultés. Dans sa réponse, hier, aux préoccupations des sénateurs, M.Bouchouareb a annoncé la création prochainement d'un office national de financement des PME-PMI. Pour mettre fin au problème du financement qui handicape sérieusement les entreprises, des nouvelles dispositions seront prises dans ce sens.

- 3- Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a inauguré, mercredi au Palais des Expositions (Pins maritimes), la 25ème Foire de la production algérienne à laquelle prennent part plus de 400 entreprises nationales de différents secteurs d'activités dont, pour la première fois, l'industrie militaire. Lors de la cérémonie d'inauguration de cette manifestation économique, le Premier ministre était accompagné de plusieurs membres du gouvernement. Placée sous le thème "Encourager l'investissement et préserver l'économie nationale", cette foire voit la participation de 420 exposants nationaux composés de 135 entreprises publiques et plus de 280 sociétés privées, sur une superficie de 16.500 m2.

- 4- Le groupe Cevital a annoncé mardi dans un communiqué la nomination de Said Benikene au poste de directeur général exécutif, qui prendra ses fonctions à compter du 4 janvier 2017. Rattaché au conseil d'administration, M. Benikene pilotera l'ensemble des pôles du groupe Cevital aussi bien en Algérie qu'à l'international ainsi que les fonctions transverses, précise la même source.



- 5- Les concessionnaires automobiles ne sont pas au bout de leur peine. Avec toutes les incertitudes qui pèsent sur le marché, ils viennent de recevoir un coup dur. La direction de la Safex a confirmé officiellement hier, que la 20^{ème} édition du Salon de l'automobile d'Alger qui devait se dérouler du 16 au 25 mars prochain «a été reportée en principe pour le mois d'août prochain». Cependant, cette date n'est pas définitive puisqu'elle pourrait encore être décalée à septembre 2017 ou même jusqu'à décembre prochain et cela à la demande des concessionnaires.

- 6- L'ambassadeur du Vietnam en Algérie, Pham Quoc Tru, a plaidé mercredi à Bejaia pour un renforcement de la coopération économique entre son pays et l'Algérie, estimant que celle-ci "n'est pas à la hauteur de l'excellence des relations politiques" qui les lient. "Les échanges sont assez modestes et ne correspondent pas aux potentialités des deux pays", a-t-il estimé lors d'un forum économique organisé en présence d'opérateurs de la wilaya de Bejaia. Soulignant une nécessaire actualisation du cadre juridique régissant les échanges commerciaux algéro-vietnamiens, l'ambassadeur a estimé leur volume à quelque 250 millions de dollars.

- 7- Le projet de loi sur la retraite a été adopté mercredi par les membres du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, son président, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, et de la ministre des Relations avec le parlement, Ghania Eddalia. Au terme du vote, M. El Ghazi a affirmé que cette loi permettra l'application effective d'une nouvelle politique visant à "rétablir les équilibres financiers" de la Caisse nationale de retraite, à "préserver ses acquis pour les générations futures" et à conférer davantage d'efficacité à ses ressources pour préserver les acquis des travailleurs.

- 8- L'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a enregistré une hausse de près de 15% de placement des demandeurs d'emploi depuis le début de l'année 2015, a indiqué mercredi à Alger le directeur général de cet organisme public, Mohammed-Tahar Chalal. Intervenant lors d'une journée de formation initiée au profit des journalistes, le même responsable a fait savoir que l'ANEM prévoit de dépasser 400.000 placements à la fin de l'année en cours.



A lire :

Sellal inaugure la 25e Foire de la production algérienne

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a inauguré, mercredi au Palais des Expositions (Pins maritimes), la 25ème Foire de la production algérienne à laquelle prennent part plus de 400 entreprises nationales de différents secteurs d'activités dont, pour la première fois, l'industrie militaire.

Lors de la cérémonie d'inauguration de cette manifestation économique, le Premier ministre était accompagné de plusieurs membres du gouvernement.

Placée sous le thème "Encourager l'investissement et préserver l'économie nationale", cette foire voit la participation de 420 exposants nationaux composés de 135 entreprises publiques et plus de 280 sociétés privées, sur une superficie de 16.500 m².

Sept secteurs d'activités sont représentés à cette deuxième plus grande manifestation économique qu'abrite le Palais des expositions après la Foire internationale d'Alger.

Il s'agit de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agroalimentaire, des travaux publics, des services, de l'industrie manufacturière, de l'industrie électrique, électronique et électroménager, et de l'industrie militaire.

Cette édition est ainsi marquée par la présence, pour la première fois, du ministère de la Défense nationale à travers la participation de certaines de ses unités de production telles celles de la mécanique, des textiles et de la construction navale.

"La 25ème Foire de la production nationale se tient cette année dans un contexte marqué par la volonté du gouvernement de garantir la réussite du nouveau modèle de croissance économique dont l'objectif principal est d'encourager l'investissement public et privé afin de préserver l'économie nationale", explique la Safex.

La Foire de la production algérienne ouvre ses portes tous les jours de 11h à 18h, tandis que les matinées du 22, 25 et 26 décembre (10h à 14h) seront principalement dédiées aux professionnels.

Afin d'encourager davantage la promotion des produits nationaux, la Safex a mis à la disposition des exposants, à titre gracieux, des stands pour la vente promotionnelle.

-FIN-